

Dispositifs autorétractables pour les installations de forage et d'entretien

Description

Il existe un danger reconnu dans les installations de forage ou d'entretien lorsque l'ancrage disponible et le déplacement nécessaire pour un travailleur utilisant un dispositif autorétractable est que le câble ou les sangles d'un tel dispositif risquent d'entrer en contact avec un bord structural de l'installation en question (colonne ou poutre). L'utilisation d'un dispositif autorétractable de protection contre les chutes de 3M dans les installations de forage ou d'entretien (ou dans des contextes similaires où le dispositif n'est pas ancré directement au-dessus de la zone de travail et où le risque de contact avec un rebord de structure est évident) est acceptable dans certaines circonstances, à condition que des précautions spéciales soient prises, tel que décrit dans ce bulletin.

Les directives qui suivent doivent être suivies lorsqu'un dispositif autorétractable est utilisé dans des zones où les bords structuraux sont abondants :

- 1) Des risques liés aux chutes avec mouvement de balancier peuvent exister, surtout lors de travaux à proximité de coins ou lorsque le travailleur se trouve particulièrement loin du point d'ancrage du dispositif. Un dégagement accru en cas de chute peut être nécessaire, en fonction du risque de balancement. Des mesures doivent également être prises pour prévenir les collisions avec des objets lors du balancement.
- 2) La distance de chute totale peut être plus grande si le dispositif autorétractable n'est pas ancré directement au-dessus. Par conséquent, des distances accrues de dégagement sont requises et doivent être calculées pour éviter de heurter un niveau inférieur ou un obstacle.
- 3) Lorsqu'il existe un risque de contact avec un bord structural, la ligne de vie doit être protégée par un absorbeur d'énergie. Conformément à la norme Z259.2.2-17 de la CSA, tout dispositif autorétractable utilisé dans ces conditions ou lorsque l'utilisateur est attaché à l'ancrage sous l'anneau en D de son harnais doit être classé comme ligne de vie autorétractable pour bords sans protection. En général, les lignes de vie autorétractables pour bords sans protection comportent un câble en acier plus lourd et un absorbeur d'énergie intégré pour une protection accrue contre les dommages à la ligne de vie lorsqu'elle entre en contact avec des arêtes vives.
- 4) Les arêtes vives abrasives peuvent potentiellement couper ou endommager la ligne de vie du dispositif autorétractable dans le contexte d'une chute. Elles doivent être évitées, ou sinon protégées pour faire en sorte qu'elles n'endommagent pas la ligne de vie. Il faut également prévenir les chutes où la ligne de vie risque de glisser et frotter contre une arête vive.
- 5) Toutes les instructions d'utilisation applicables doivent être passées en revue, comprises et suivies.
- 6) Des formations devraient être offertes pour s'assurer que le milieu de travail est sécuritaire.

Division des produits de protection individuelle

Protection contre les chutes 3M
260, boul. Export
Mississauga (Ontario) L5S 1Y9
Service technique : 1 800 387-7484
3M.ca/ProtectionContreLesChutes

Les articles de la Division des produits de protection individuelle de 3M sont destinés à un usage en milieu de travail seulement.

3M et 3M Science, Au service de la Vie. sont des marques de commerce de 3M. Utilisées sous licence au Canada. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Veuillez recycler. Imprimé au Canada. © 2020, 3M. Tous droits réservés. 21 02-1 9706-F